



# NON AU BASHING ANTI-FONCTIONNAIRES !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 21 Novembre 2024

Le ministre de la fonction publique a décidé que pour écoper le déficit budgétaire abyssal de l'Etat français il était nécessaire de stigmatiser les arrêts maladie des fonctionnaires. Selon lui, cette décision s'impose devant la différence existante entre l'absentéisme dans le secteur public et dans le secteur privé.

Pas de bol... **le dernier rapport de la DGAFP montre pourtant que dans la fonction publique d'Etat (hors enseignants) pour 2023 la moyenne est de 8,4 jours d'absence par agent et par an contre 10,3 dans le privé.** Donc sous-prétexte d'aligner le public sur le privé, on va ponctionner 3 jours de carence et 10% de rémunération dès les 3 premiers mois alors même que les fonctionnaires d'Etat sont moins absents que les salariés du privé ! Quel alignement ? Surtout quand on sait que plus de 70% des employeurs privés prennent en charge jours de carence et perte de salaire ! Cherchez l'erreur...

**Mais ce n'est pas grave, il est plus facile d'utiliser le vieux poncif du fonctionnaire grasement payé à ne rien foutre pour bien les racketter de leurs droits sociaux acquis de hautes luttes.**

## EN QUOI LES FONCTIONNAIRES SONT-ILS RESPONSABLES DU DEFICIT DE LA FRANCE ?

Rappelons-le, si cela est nécessaire : les fonctionnaires sont au service quotidien des citoyennes et des citoyens. On leur refuse pourtant de pouvoir être malades... Si malgré tout, ils leur prenaient l'envie de s'arrêter pour maladie, ils seront sanctionnés financièrement et leurs foyers perdront encore du pouvoir d'achat. **La suppression de la GIPA cette année n'était sans doute pas suffisante.**

Ce n'est pas comme si la santé des fonctionnaires intéressait quiconque... malgré l'obligation faite à l'employeur public de protéger la santé physique et mentale de ses agents. Pourtant, nombre d'arrêts maladie sont dus à une surcharge de travail, au stress et à la pression constante de la hiérarchie pour remplir les objectifs fixés.

Dans le même temps, le ministre de la fonction publique **n'entend pas non plus entamer des négociations salariales les concernant pour 2024 comme pour 2025.** Par contre, il n'a pas écarté le projet de réforme sur la rémunération au mérite... Comment et qui va évaluer le mérite ?

Pour **l'UFAP UNSa Justice**, ces mesures sont une insulte inacceptable faite aux fonctionnaires.

**Ce casse budgétaire voulu aux dépens des agents publics n'est que la suite logique de la casse engagée de la Fonction Publique elle-même !**

L'UNSa Fonction Publique, la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires, la CFE-CGC, la FA-FP ont donc appelé à une **journée de mobilisation le 5 décembre** prochain.

**L'UFAP UNSa Justice** annonce d'ores et déjà qu'elle boycottera toutes les instances au niveau local, régional et national, **qu'elle sera mobilisée ce 5 décembre à ce rendez-vous et invite les agents à venir nombreux à y participer ou à mener tous types d'actions pour défendre nos acquis sociaux, quitte à bloquer le fonctionnement de l'institution !**

**L'UFAP UNSa Justice** exige du gouvernement qu'il renonce à cette mesure sur les arrêts maladie, qu'il ouvre des négociations salariales pour 2024 et 2025 afin de témoigner considération et reconnaissance à l'ensemble des fonctionnaires qui travaillent au quotidien au service du peuple !

**L'UFAP UNSa JUSTICE APPELLE D'ORES ET DEJA L'ENSEMBLE DES PERSONNELS A L'ACTION !**

Le Secrétaire général,  
Emmanuel CHAMBAUD

